

DEPARTEMENT
Haute-Saône
Commune de FRESSE
70270

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. – Fax : 03.84.63.32.58
E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Extrait des délibérations
Conseil Municipal extraordinaire du 24 Juin 2016

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice :15
Présent(s) : 11
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) 1
Votants : 14
Affiché le : 30/06/2016

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 20 juin 2016 pour la session ordinaire du vendredi 24 juin 2016.

L'an deux mil seize, le vendredi vingt-quatre juin à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DAGUE Alain, Maire,

Étaient Présents : Mme CARDOT Eliane, Mrs PERNOT Jean-Marie, FERRETTI Benjamin, Adjoints, Mr DEMANGE Jocelyn, Mmes PHEULPIN Marie-Josée, PLUCHON Caroline, LAPARRA Isabelle, Mrs LOVAT Philippe, HERRIAU Jérôme, Mme LEIMBACHER Sabrina et M. DAGUE Alain, Maire.

Absent(s) excusé(s) : M. GAUFROID Florian qui donne procuration à M. HERRIAU Jérôme ;
Mme GAUDIN Marylène qui donne procuration à M. DAGUE Alain ;
M. DYSLI Sébastien qui donne procuration à M. PERNOT Jean-Marie.

Absent (s) : Mme GUILLIER Nathalie

Madame PLUCHON Caroline a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance, communique l'ordre du jour et demande l'ajout de 3 délibérations :

- Demande de subvention de l'A.S. Mélisey/St Barthélémy ;
- Passage rallye régional de la Haute-Saône – ASA Luronne
- Création d'une ASL (Association Syndicale Libre)

Proposition acceptée à l'UNANIMITE

ORDRE DU JOUR :

- Rapport sur le prix et la qualité de l'eau distribuée année 2015 ;
- Demandes de subventions Agence de l'eau et Département : alimentation en eau potable secteur des Viaux ;
- Carrière de Ternuay : position de la commune ;
- Questions et affaires diverses.

N° 44
APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2015

Mme LAPARRA Isabelle donne procuration à Mme CARDOT Eliane.

Considérant la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2015 de la commune de Fresse – présentation détaillée faite par Monsieur le Maire –

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'UNANIMITE :

PREND ACTE du dit rapport. Il sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

N° 45
DEMANDES DE SUBVENTIONS MODIFICATION ALIMENTATION EN EAU POTABLE SECTEUR « LES VIAUX »

Mme LAPARRA Isabelle donne procuration à Mme CARDOT Eliane.

Le conseil municipal à l'UNANIMITE :

SOLLICITE l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental pour l'octroi d'une subvention relative au remplacement d'une conduite existante en fonte de diamètre 50 mm sur 285 ml sur le secteur des Viaux par du PE 125mm avec une prolongation de 300 m et la pose d'un poteau incendie à hauteur du N° 202.

Montant prévisionnel des travaux 22 858.20 € H.T. Subventions demandées 50 % soit 11 429.10 €

N° 46
POSITION DE LA COMMUNE SUR L'EXPLOITATION DE LA CARRIERE DE TERNUAY PAR LA SOCIETE DES CARRIERES DE TERNUAY

Le conseil municipal a reçu en mairie le 10 juin dernier à 18 H.30 les représentants de la société des carrières de TERNUAY-MELAY-SAINT-HILAIRE et à 19 h.45 les représentants de l'association sauvegarde plateau des Mille Etangs, chacun a pu répondre aux différentes questions soulevées.

Les remarques suivantes sont apportées :

1. Ce projet engendrera des nuisances :

Si l'état donne son accord pour l'exploitation, les nuisances sonores pour les riverains (tir de mines, bruit de machines, camions...), nuisances visuelles (poussières, panoramique dégradé...) doivent être réduites au maximum et compensées. C'est pourquoi toutes les mesures édictées dans le rapport d'impact doivent être strictement appliquées pendant toute la durée d'exploitation tel que : bennes caoutchoutées, convoyeur à bande, revêtement et arrosage des pistes techniques de tir avec emploi de micro retard et maîtrise de la charge instantanée...

2. Ce projet dégradera l'environnement, ce qui aura pour conséquences :

Un cadre de vie dénaturé, la destruction d'une zone protégée (site naturel endommagé et pollué, la perte d'un patrimoine géologique remarquable, la modification d'un milieu propice à la faune et à la flore).

Un impact sur le tourisme vert (développement de cyclotourisme, l'ouverture de circuits de randonnée et équestres, la route des 1000 étangs, les commerces et les transactions immobilières).

Afin de réduire l'impact environnemental, des compensations, une aide aux projets pour l'aménagement de la route des 1000 étangs et l'entretien des circuits de randonnées par exemple sont nécessaires.

3. Ce projet portera atteinte aux infrastructures routières :

Avec l'accroissement du trafic, ce projet multipliera les embouteillages et les risques d'accident dans toute la vallée de l'ognon principalement depuis la zone de loisirs, au carrefour RD 73 et 486, devant école primaire et maternelle (200 élèves), devant l'usine puis le collège (400 élèves) et jusqu'au rond-point de la zone industrielle.

Cependant l'environnement de la commune de FRESSE semble peu impacté.

Au vu de ces constatations, le conseil est amené à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à :

| POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
|------|--------|-------------|
| 7 | 1 | 6 |

SE MONTRE FAVORABLE à l'exploitation d'une carrière sur le territoire de la commune de TERNUAY - MELAY - SAINT HILAIRE.

N° 47
DEMANDE DE SUBVENTION A.S MELISEY/SAINT BARTHELEMY

Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE

DECIDE de verser pour l'année 2016 à l'Association Sportive de Melisey la somme de : 70 euros.

N° 48
DEMANDE AUTORISATION DE PASSAGE RALLYE REGIONAL DE LA HAUTE SAONE
8 OCTOBRE 2016

Monsieur le Maire donne lecture du courrier émanant de Monsieur François BRESSON représentant l'A.S.A. Luronne.

L'A.S.A. Luronne organise son 37^{ème} Rallye Régional de la Haute-Saône, épreuve inscrite au calendrier de la Fédération Française du Sport Automobile, en date des 08 et 09 octobre 2016.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à :

| POUR | CONTRE | ABSTENTIONS |
|------|--------|-------------|
| 9 | 1 | 4 |

EMET UN AVIS FAVORABLE au projet de passage du 37^{ème} Rallye Régional de la Haute-Saône le samedi 8 Octobre 2016.

Avec les conditions suivantes :

- Prévoir une réunion en Mairie avec Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal avant dépôt du dossier en Préfecture ;

- Prévoir une zone pour quitter « Les Potets ; Le Montaujeux ; Le Montvilley . Le Sapoz » et un accès raisonnable à toutes les habitations ;

- Avoir l'autorisation de tous les riverains ;

- Un état des lieux de la route sera établi avant et après la manifestation, toutes dégradations sur la chaussée seront prises en charges par l'organisation du rallye.
- Voir avec les services de l'ONF, en ce qui concerne certains passages. En ce mois d'octobre, nombres d'exploitants forestiers sortiront, stockeront, du bois aux environs proches du passage des véhicules.

N° 49
**CREATION D'UNE ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET CONCERNANT LA
DESSERTE FORESTIERE**

Monsieur le Maire informe au Conseil Municipal que dans le cadre du projet intercommunal de réalisation de desserte forestière et dans le but d'obtenir un taux de subvention de 70%, il y a lieu de créer une Association Syndicale Libre entre les trois communes – MELISEY – SAINT BARTHELEMY – FRESSE.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu et,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal à L'UNANIMITE :

DECIDE la création d'une Association Syndicale Libre entre les communes MELISEY – SAINT BARTHELEMY – FRESSE.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir en vue de cette création.

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

☞ Prochaines festivités :

→ Cérémonie du 14 juillet :

· **MERCREDI 13 JUILLET 2016**

- 18 heures 30 : Rassemblement avec la CLIQUE DE PLANCHER-BAS et les diverses associations.
- Dépôt de gerbe au monument aux morts.
- Vin d'honneur.

· **JEUDI 14 JUILLET 2016**

- A partir de 14 H. animations diverses par Fressanim derrière la Salle des Fêtes.
- 22 H. retraite aux flambeaux.
- FEUX D'ARTIFICE tirés par les Sapeurs-Pompiers sur le terrain de sport et feu de l'été.
- BUVETTE et RESTAURATION

· Musique et Mémoire le dimanche 24 juillet à 17H à l'Eglise de FRESSE ;

☞ Mme Eliane CARDOT présente les dossiers des artistes retenus pour le projet « Mon Village et l'Artiste » et précise que le jury se réunira au siège du Parc Naturel Régional du Ballon des Vosges à MUNSTER le 27 juin pour choisir l'artiste qui résidera à FRESSE. Mmes CARDOT et LAPARRA feront partie du jury ;

☞ Résultat de la vente des Bois (résineux) du 17 juin dernier → 117 307 € ;

☞ Le Conseil autorise Monsieur le Maire à entamer les démarches nécessaires auprès des services concernés afin de créer une réserve incendie à la CHEVESTRAYE.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21H.

Vu le Maire,
Alain DAGUE.

